

Dans son document « Le Canada et le monde », le gouvernement citait trois objectifs clés en matière de politique étrangère :

- la promotion de la prospérité et de l'emploi, contribuant au renforcement de la stabilité internationale et permettant de progresser sur la voie du développement durable;
- la protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable, par le biais d'une Organisation des Nations Unies efficace et de la règle de droit plutôt que par le pouvoir;
- la projection des valeurs et de la culture canadiennes qui favorisent les droits de la personne, la règle de droit, la démocratie et l'environnement en tant que fondement des relations internationales.

### **Le G78 avait vu juste**

Le Groupe des 78 avait vu juste dans sa perception des problèmes mondiaux et des approches visant à les atténuer. Au fil des années 1990, la vision du Groupe des 78 et les politiques canadiennes ont commencé à figurer dans le système international, en particulier dans le cadre des conférences mondiales des Nations Unies de la dernière décennie. Cette série de conférences de grande envergure a marqué un tournant décisif dans la modélisation de notre avenir global. Elles ont créé un impact :

- en mobilisant les gouvernements nationaux et les organisations non gouvernementales pour qu'ils interviennent relativement aux problèmes mondiaux;
- en établissant des normes et lignes directrices internationales en matière de politique nationale; et
- en servant de tribune où l'on peut débattre les nouvelles propositions et chercher à établir un consensus.

L'interdépendance des valeurs articulées par les Nations Unies en matière de paix, de justice sociale, de bien-être économique et d'équilibre écologique forme désormais la base de la politique étrangère la plus pratique qui soit pour tout pays.

Tout ce travail a été fortement ciblé dans la Déclaration du millénaire des Nations Unies. En septembre, un sommet réunissant 149 chefs d'état affirmait les doctrines centrales du programme de sécurité mondiale :

- renforcer la règle de droit;
- rendre l'Organisation des Nations Unies plus efficace;
- s'efforcer d'éliminer les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires;
- d'ici 2015, réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans la pauvreté absolue partout dans le monde;
- s'assurer que les enfants de tous les pays aient accès à l'éducation;
- promouvoir l'égalité des sexes;
- respecter entièrement et maintenir la Déclaration universelle des droits de l'homme;